

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
30 janvier 2015**

L'an deux mil quinze, le vendredi 30 du mois de janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de la Commune de JOUY-LE-POTIER (Loiret), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Gilles BILLIOT Maire.**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de conseillers municipaux présents : 14
Nombre de conseillers municipaux votants : 15
Date de convocation du conseil municipal : 24 janvier 2015

Présents :

Monsieur BILLIOT Gilles	Monsieur MANTÔT Olivier
Madame MALAWKA Astrid	Madame PLANTIVEAU Maryse
Monsieur HERRERO Pascal	Monsieur DELPIVAR Eric
Madame COLAS Catherine	Madame SEGURA Catherine
Madame BERRUÉ Nicole	Monsieur FEINARD Alexis
Monsieur GAUDÉ Michel	Monsieur PILTE Michel
Madame CARPENTIER Lorella	Monsieur ZION Thierry

Absents excusés :

Monsieur Michel SOUILLART donne pouvoir à Monsieur Eric DELPIVAR

Absents :

Monsieur Eric DELPIVAR a été élu secrétaire de séance

🔗 ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2014

A l'unanimité,

ADOpte le compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal du 19 décembre 2014

DELIBERATION N° 2015/I/01 RESILIATION DE BAIL

Considérant la reprise de la parcelle AH 229 lieu dit « La Poterie » pour une contenance de 23 centiares provient de la division de la parcelle AH 177 pour 14 ares 49 centiares,

Considérant que cette parcelle fait partie d'un premier bail emphytéotique avec Logemloiret du 4 août 1998,

Considérant que cette réalisation sera sans indemnité, les parties déclarent n'avoir aucun droit ni action à exercer l'une contre l'autre,

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

AUTORISE et DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents et mener à bien cette affaire

DELIBERATION 2015/I/02 CONVENTION DE RETROCESSION

Considérant la demande du lotisseur du « Clos des Ormeteux », pour une convention de rétrocession du transfert dans le domaine public de la totalité des équipements communs une fois les travaux achevés,
Considérant que cette cession se fera à l'Euro symbolique,
Considérant l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE et DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer ces documents.

DELIBERATION N° 2015/I/03 SUBVENTIONS 2015

Considérant les propositions de subvention aux associations telles que présentées par **Monsieur HERRERO**

SUBVENTIONS 2015	
ÉCOLES ET GARDERIE	6624€
École primaire :	2793€
Garderie périscolaire	
Association des Parents d'Élèves de Jouy Le Potier	3831 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES DE JLP	5824€
Football Club de Jouy-Le-Potier	1135€
Basket	494€
Judo Club du Val d'Ardoux	474€
Tennis Club de Jouy Le Potier	1850€
Randonneurs de Sologne	257 €
Volley	111€
Gymnastique Volontaire	1255€
Les Volants joviciens	248€
DIVERS	5272.24€
Association les Guernipis	552€
Comité des fêtes	1353€
D'ici danses	48€
Association du bois de l'Orgue	162€
Amicale des Pompiers	180€
Anciens Combattants de Jouy le Potier	80 €
PG CATM de Jouy-Le-Potier	145€
FUL (Fond Unifié Logement) - conseil général	1041.81 €
Association sportive du Lycée F. Villon à Beaugency	57€
Association refuge SPA à Chilleurs aux Bois	419.43 €
A.A.D.P.A. (Association d'aide à domicile aux personnes âgées)	135 €
ADMR secteur de Cléry et de Beaugency	400 €
Papillons Blancs	100 €

Pinnocchio 45	120€
Banque Alimentaire du Loiret	271 €
Fondation du patrimoine	100€
TOTAL GENERAL	17840,24 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Moins les voix de Mesdames CARPENTIER et MALAWKA qui s'abstiennent de voter pour la subvention du Comité des fêtes,

VALIDE les subventions pour l'année 2015 telles que présentées

PRECISE que les montants seront imputés au compte 6574,

CHARGE et DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour notifier et liquider les subventions aux associations concernées.

DELIBERATION N° 2015/I/04 P.A.V.E § DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

Considérant l'appel d'offre lancer en partenariat avec la Commune de Cléry Saint André, concernant le diagnostic et le plan d'accessibilité,

Considérant l'analyse des offres réalisée par la commission ad hoc qui s'est réunie les 14 novembre 2014 et le 5 janvier 2015,

Considérant la proposition de celle –ci,

Considérant l'exposé de Monsieur Olivier MANTÔT,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Moins la voix de Monsieur MANTÔT qui s'abstient pour raison professionnelle,

Valide la proposition de la commission comme suit :

Lot	Entreprise	Ville	Montant TTC
Diagnostic Accessibilité des ERP	Bureau VERITAS	La Chapelle Saint Mesmin (45)	5760,00€
Réalisation du P.A.V.E	Bureau VERITAS	La Chapelle Saint Mesmin (45)	4492,80 €

L'acte d'engagement relatif à la seule Commune de Jouy le Potier représente les montants suivants :

- Lot n°1 : 1152€ TTC

- Lot n° 2 : 1536€ TTC

AUTORISE et DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents concernant cette affaire.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Monsieur Le Maire Informe** les élus

Qu'il n'a pas été exercé de droit de préemption sur la vente des biens situés

- 100 Allée des Glycines
- 227 Rue du Chenil
- 199 Rue de Ligny

Monsieur le Maire Rappelle les dates des élections du 22 et 29 mars 2015 et dit que les tableaux d'inscriptions sont disponibles en mairie auprès du secrétariat

Informe qu'une modification est à l'étude avec le promoteur de la ZAC pour remettre le terrain au droit

Informe de la baisse importante des prévisions de dotation de l'état jusqu'en 2017

Madame PLANTIVEAU Informe qu'une étude pour remettre les blasons en état est en cours, et invite les élus à lui faire part de leurs idées.

Monsieur GAUDE et Monsieur PILTE Informent des travaux que veulent engagés le bassin du cosson et du Beuvron et des sommes importantes qui vont être dépensées.

Monsieur PILTE Demande où en sont les travaux sur le réseaux d'eaux usées, et la rencontre avec La Communauté de Commune des Portes de Sologne

Monsieur le Maire Répond que nous attendons l'accord de la subvention du bassin Loire Bretagne pour signer les actes d'engagemnts de début de travaux , pour la rencontre avec la Communauté de la Ferté celle-ci ne verrait pas d'inconvénients que nous la rejoignons

Madame SEGURA Informe des résultats du sondage effectué auprès des jeunes. Seulement 7 réponses dont 3 du même enfant ce qui est décevant et se demande si nous devons refaire un nouveau sondage.

Monsieur le Maire Précise que nous avons les stages multisport, avec Cléry Saint André à voir pour sortie l'été, comme il a déjà été fait , et qu'à partir de Mars 2015 une lettre tous les 2 mois environ ou une page sera à la disponibilité des associations , il propose donc de profiter de la lettre de Mars pour inviter les jeunes à une réunion en Mairie.

Madame SEGURA Donne son accord

Monsieur ZION Informe qu'il va falloir revoir nos contrats d'électricité, EDF supprime fin 2015 l'abonnement tarif jaune, et voir avec les travaux d'enfouissement route de beaugency pour mettre des nouvelles ampoules basses consommations et souhaite que l'on signale un point de relais pour les voitures de Co- Voiturage

Fin de séance 23h10

Prochain Conseil le vendredi 13 mars 2015